



HAL
open science

Trente Ans après... Les 1143 thèses rurales des années 2000

Annie Antoine

► **To cite this version:**

Annie Antoine. Trente Ans après... Les 1143 thèses rurales des années 2000. Histoire & sociétés rurales, 2023, 60 (2), pp.9-34. 10.3917/hsr.060.0009 . hal-04629229

HAL Id: hal-04629229

<https://hal.science/hal-04629229>

Submitted on 28 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Trente Ans après...

Les 1 143 thèses rurales des années 2000

Annie Antoine

DANS **HISTOIRE & SOCIÉTÉS RURALES** 2023/2 (VOL. 60), PAGES 9 À 34
ÉDITIONS **ASSOCIATION D'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS RURALES**

ISSN 1254-728X

DOI 10.3917/hsr.060.0009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2023-2-page-9.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association d'histoire des sociétés rurales.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

TRENTE ANS APRÈS... Les 1 143 thèses rurales des années 2000

Annie ANTOINE

annie.antoine@univ-rennes2.fr
Professeure émérite d'histoire moderne,
Université de Rennes 2

L'ASSOCIATION D'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS RURALES a été fondée le 22 mai 1993 et le premier numéro de la revue *Histoire et Sociétés Rurales* est paru un an plus tard, en juin 1994, *Trente ans après...* quel bilan peut-on faire de la recherche en histoire rurale ?

Dans l'éditorial du premier numéro d'*Histoire et Sociétés Rurales* (juin 1994), Ghislain Brunel et Jean-Marc Moriceau constataient que l'histoire agraire – qui avait constitué le fer de lance de la recherche en histoire économique et sociale dans les années 1960-1970 – connaissait une relative désaffection, particulièrement marquée pour les périodes moderne et contemporaine. Ils soulignaient en revanche l'attrait de disciplines voisines pour l'histoire des sociétés rurales (archéologie, ethnologie, sociologie, patrimoine) ; ils y voyaient une amorce de renouvellement des problématiques et des méthodes de l'histoire rurale. Ces idées étaient alors très largement partagées par les ruralistes qui rejoignirent l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales. Dans le volume 9 d'*Histoire et Sociétés Rurales* (juin 1998), alors que la question mise au programme des concours du CAPES et de l'Agrégation portait justement sur l'histoire rurale – « La terre et les paysans en France et en Grande-Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles » –, Jean-Marc Moriceau observait le manque de synthèses dans ce domaine tout en soulignant l'importance des « pavés », des thèses d'État essentiellement (les doctorats nouveau régime créés en 1984 commençant tout juste à arriver à soutenance), réalisées dans un cadre géographique régional ou local. Deux cartes (p. 116 et 117) révélaient, dans la répartition des thèses en histoire rurale, une couverture inégale du territoire hexagonal, imparfaite pour le XVII^e siècle, mais toutefois plus dense pour le XVIII^e siècle.

Trente ans plus tard, la question étant de savoir comment ont évolué les recherches sur le monde rural depuis le début des années 2000, la démarche a été la suivante :

1. constituer un corpus le plus exhaustif possible de thèses se rapportant en tout ou en partie à l'histoire agraire, à celle des sociétés rurales, à l'agriculture... tout ce que nous désignerons ici par « le rural », quelles que soient les disciplines universitaires de rattachement de ces travaux ;

2. présenter une analyse de ce corpus pour cerner les principaux caractères de la recherche sur l'histoire des sociétés rurales au cours des trente années qui ont suivi la création de l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales et de la revue *Histoire et Sociétés Rurales*, et repérer ainsi les évolutions récentes des recherches sur « le rural ». C'est pourquoi le corpus a été divisé en deux temps pour l'analyse statistique : 2000-2010 et 2011-2022.

Nous verrons que les grandes tendances signalées à la fin du siècle dernier ne sont pas démenties mais que l'histoire rurale, prise dans toute sa diversité, offre néanmoins une belle vitalité.

Mode de constitution du corpus

La base « thèses.fr » a principalement été interrogée pour constituer le corpus des thèses rurales. L'aide de nombreux collègues a permis de réintégrer des thèses qui nous avaient échappé¹.

Utilisation de la base « thèses.fr »

La base « thèses.fr » est une réalisation de l'ABES (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur) constituée à partir de 2009 et ouverte en 2011. Elle rassemble alors la liste des thèses soutenues depuis 2006 dans les universités françaises ayant adopté le dépôt électronique des thèses.

1. Je ne peux évidemment pas citer intégralement la liste bien longue de tous les collègues et amis qui ont répondu à ma demande : me signaler les thèses qu'ils avaient dirigées ou dans les jurys desquels ils avaient siégé au cours des vingt dernières années. Ils m'ont permis de valider et de compléter ma base de données. Mais parmi tous ces collègues et amis, je remercie tout particulièrement ceux qui m'ont fourni plus d'information que ce que je m'étais autorisée à leur demander : Alain Ferdière (pour la liste des thèses rassemblées pour les chroniques de la Revue archéologique du Centre de la France) Philippe Madeline (pour une sélection de thèses de géographie réalisée à partir du site HAL SHS), Christine Rendu et Marie-Pierre Ruas (qui m'ont particulièrement aidée pour les domaines de l'archéozoologie, de l'archéobotanique, des dynamiques paysagères anciennes...), Aline Durand (qui m'a signalé des thèses d'histoire médiévale invisibles sur thèses.fr). Merci infiniment à tous. Et enfin, un remerciement particulier à Gérard Béaur et Brigitte Maillard qui ont relu ce texte et m'ont fait part de leurs remarques, ainsi qu'à Aurélie Hees-Miglioretti pour la réalisation des cartes qui l'accompagnent.

Connectée depuis 2013 à la bibliographie nationale des thèses disponibles dans le catalogue SUDOC, elle est censée signaler TOUTES les thèses soutenues ou en cours d'exécution dans les universités françaises... à la condition toutefois que ces thèses aient été déclarées par les universités et que le dossier de soutenance soit complet. La plus ancienne thèse évoquée est de 1971, mais la base ne devient vraiment opérante qu'à partir de 1985.

Cette base répertorie les thèses de doctorat soutenues dans les universités françaises (y compris les co-tutelles de sorte qu'y figurent des noms d'universités étrangères), et celles de quelques autres institutions délivrant des doctorats ou diplômes équivalents, mais pas toutes. On n'y trouve pas, par exemple, les thèses de l'École des Chartes. Les habilitations à diriger des recherches n'y sont pas répertoriées. Pour chaque thèse, on dispose de la présentation des données telles qu'elles ont été transmises par les universités à l'issue de la soutenance. Soit : le titre, l'auteur, la « spécialité » (« doctorat en... »), le nom du directeur, l'année de soutenance, le lieu de soutenance et, récemment, le nom de l'école doctorale + (pas toujours) des mots-clés et un résumé + (parfois) la thèse en ligne. C'est à partir de ces informations qu'a été élaboré le corpus des thèses rurales reproduit et étudié ici. Il a été également mis en ligne pour être librement téléchargeable.

Il est parfois un peu difficile de déterminer exactement à quelle discipline se rattache la thèse. On imaginerait naïvement que la « spécialité » qui figure sur le diplôme de doctorat (par ex. doctorat en histoire) corresponde exactement à la discipline dont relève la thèse. C'est assurément vrai dans un assez grand nombre de cas... mais pas toujours. Ce libellé est libre, choisi par les universités, et il apparaît que les différentes « spécialités » attribuées aux thèses de doctorat ne recouvrent pas toujours les mêmes contenus disciplinaires. Ces « spécialités » peuvent dépendre de la spécialisation du directeur de la thèse, du nom du département (anciennement) ou de celui de l'école doctorale (plus récemment), ou du groupe de recherche dans le cadre duquel a été effectuée la recherche. C'est donc sous une multitude de « spécialités » que l'on rencontre des thèses concernant en tout ou en partie le rural. Certaines ont d'ailleurs été soutenues sous des spécialités très étonnantes (droit privé et sciences criminelles, acoustique, esthétique... par exemple). On verra aussi que les thèses d'archéologie ne sont que récemment soutenues dans cette spécialité. Au début du XXI^e siècle, on les trouve encore parfois en géographie, histoire de l'art...

Il est de ce fait parfaitement irréaliste de penser interroger la base chaque année sur les mêmes spécialités, les intitulés – et les contenus – de ces dernières se modifiant constamment (et de plus en plus rapidement au cours des dernières années) en fonction des choix d'organisation du doctorat fait

par les différentes universités. Et il est certain qu'il faut aller bien au-delà de la « spécialité » rurale, qui d'ailleurs n'existe pas, pour trouver les thèses relatives au monde rural. Tel est le premier enseignement de la consultation de la base thèses.fr : l'histoire rurale n'y est pas répertoriée comme telle – « doctorat en histoire rurale » n'a jamais été retenu pour aucun diplôme – mais elle se faufile et s'épanouit sous de multiples autres intitulés.

Interroger thèses.fr

Un premier choix consiste à déterminer la part de la base que l'on va interroger. On peut soit cibler « toutes les thèses », soit choisir entre « thèses en préparation » ou « thèses soutenues ». C'est cette dernière formule qui, logiquement, a d'abord été retenue ici.

Ensuite, la base thèses.fr permet de faire des choix à partir de six clés :

- 1- Établissements de soutenance ;
- 2- Disciplines (ceci recouvrant théoriquement – mais pas exactement – ce qui est indiqué comme « spécialités » dans le document de soutenance) ;
- 3- Écoles doctorales ;
- 4- Langue de la thèse ;
- 5- Directeurs de thèse ;
- 6- Domaines (selon la classification dite « Dewey » utilisée par les bibliothèques universitaires).

Chaque clé se subdivisant en une multitude de termes qui peuvent être cochés séparément pour affiner l'interrogation et éviter de collecter trop de réponses sans aucun rapport avec les thèses recherchées.

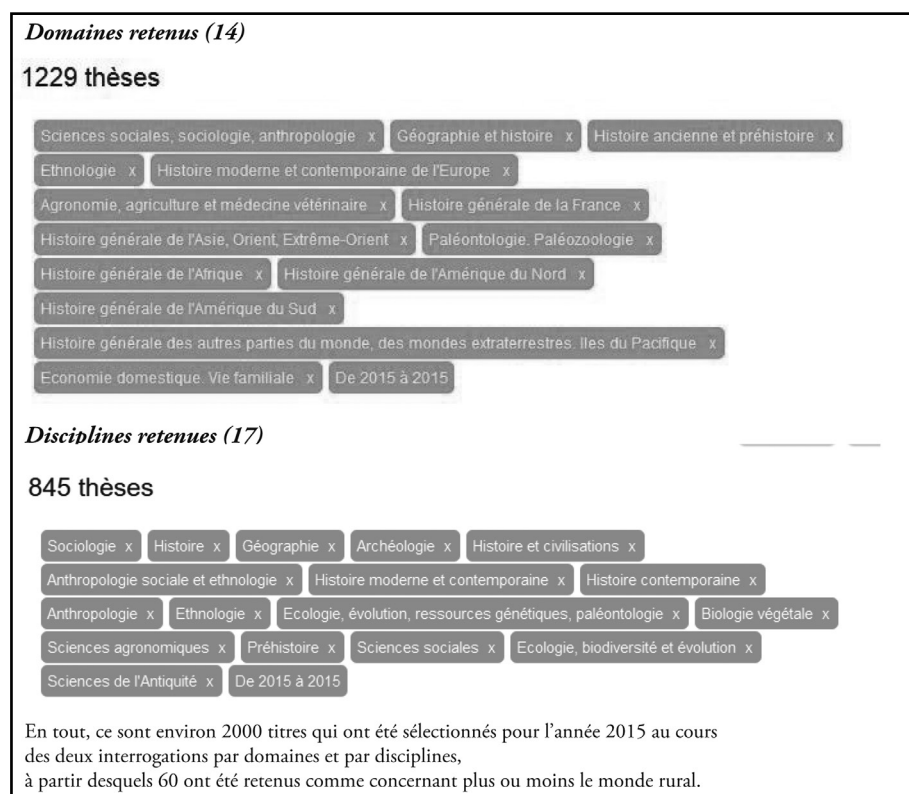
Dans la pratique, deux interrogations successives ont été faites pour chaque année : la première par domaines et la seconde par disciplines. On aurait pu penser que les résultats obtenus à partir de ces deux interrogations seraient rigoureusement semblables (toutes les disciplines étant regroupées dans les domaines), mais cela s'est révélé très faux : si une part importante du corpus recueilli est sortie lors de l'une puis de l'autre interrogation, un nombre non négligeable de références n'est apparu que dans l'une ou l'autre de ces deux requêtes.

Il faut aussi signaler une dernière caractéristique de la base qui corse un peu la difficulté de l'exercice et instille de l'incertitude dans l'esprit de son utilisateur : chaque année, sans que l'on sache exactement pourquoi (variations des intitulés des doctorats, classements ultérieurs faits dans la base...), ce ne sont pas les mêmes termes qui s'offrent à qui veut choisir des clés pour questionner la base, ni dans la catégorie « domaines », ni dans

celle des « disciplines ». D'une année sur l'autre, les propositions et donc les choix faits pour la sélection ne sont donc pas exactement semblables.

Enfin, si pour les dix dernières années, l'interrogation peut se faire par année, tel n'est pas le cas pour les années précédentes qui ne peuvent être interrogées qu'en bloc, donc toutes avec les mêmes clés. Actuellement, tout ce qui est antérieur à 2013 a été versé globalement dans la base, d'où une très grande liste d'intitulés de soutenance (« disciplines ») et donc davantage de risques de références non appelées.

Figure 1.
Un exemple de sélection des critères, année 2015



Mais il est apparu que, même avec cette double interrogation, certaines thèses nous échappaient. D'une part, le recoupement avec les informations fournies par certains collègues le montrait (listes faites annuellement par la SHMESP, par les archéologues etc.), même si cela semblait porter sur peu de cas. D'autre part, nous avons publié dans *Histoire et Sociétés Rurales* des comptes rendus de soutenance pour des thèses qui n'étaient pas ressorties dans le cor-

pus constitué à partir de thèses.fr. Nous avons donc également interrogé la rubrique « thèses en préparation » (que nous avons écartée au départ) ce qui a fait apparaître une cinquantaine de titres supplémentaires dont les soutenances avaient eu lieu aux cours des dix dernières années mais qui n'avaient pas été basculées dans la rubrique des « thèses soutenues ». Enfin, ont également été intégrés dans le corpus quelques diplômes (une dizaine environ, de taille très variable) soutenus à l'École des Chartes se rapportant au monde rural.

Les risques d'erreur

Outre les difficultés déjà évoquées et qui tiennent à la constitution de la base thèses.fr (thèses soutenues mais ne figurant pas dans la base des thèses soutenues, variabilité des critères d'interrogation disponibles pour chaque année), la part de subjectivité, voire d'erreur, qui s'applique à ce corpus tient essentiellement à trois choses.

1- Ne pas avoir coché des domaines ou des spécialités dans lesquelles se cachent probablement des thèses évoquant le rural (cf. droit, architecture, langues anciennes, études portant sur telle ou telle langue étrangère... qui n'apparaissent pas systématiquement pour toutes les années, ou encore économie qui ouvrirait la porte à une liste énorme de titres). En effet, on l'a dit, il est totalement impossible de sélectionner les mêmes termes (domaines ou spécialités) pour l'ensemble de la recherche car les choix qui sont proposés pour chaque année sont différents.

2- Ne pas avoir retenu, dans le corpus étudié par domaines puis par spécialités (ce qui impliquait de parcourir environ 2 000 à 3 000 titres par an, voire davantage, pour en retenir finalement 40 à 60 en moyenne chaque année) telle ou telle référence, faute de l'avoir identifiée comme « rurale » ou « partiellement rurale ». Le principe a été de se fier 1- au titre et au sujet traité, 2- aux mots-clés, 3- au résumé de la thèse et, en dernier recours (mais rarement), à la version pdf de la thèse pour savoir si elle concernait en tout ou partie le monde rural.

3- Avoir ratissé trop serré... ou trop large. La question se pose par exemple pour les thèses d'archéologie : elles peuvent presque toutes, peu ou prou, concerner le monde rural, mais de manière si peu explicite et si peu développée dans certains cas qu'il n'aurait pas été raisonnable de les retenir.

Il en va de même pour les thèses d'agronomie : toutes ou presque pourraient être qualifiées de rurales. Et elles sont très nombreuses. Dans la pratique, celles qui apparaissent ne traiter une question que sur le plan technique, sans évoquer le moins du monde ni les hommes, ni la société, ni l'évolution au cours du temps, ont été abandonnées. Cette réserve faite, et il en va de même pour l'écologie, l'étude de ce domaine a montré une

belle vitalité des problématiques rurales et a fourni beaucoup plus de titres que je ne l'imaginai au début de cette recherche.

Le choix de retenir ou non un titre s'est aussi souvent posé pour les thèses de géographie. Cette discipline a en effet fourni un apport régulier et ne faiblissant jamais à l'étude des sociétés rurales de tous les pays. Un petit nombre de ces thèses annonce nettement une approche prenant en compte l'évolution au cours du temps, un temps long parfois (rarement), la période contemporaine pour la grande majorité d'entre elles. Elles ont donc été intégrées dans notre corpus, mais il est probable que certaines sont passées à travers les mailles du filet.

Mode d'analyse du corpus (1 143 thèses)

L'exploitation du corpus obtenu a été menée de manière très simple à partir de quelques codages et de comptages. Les codages ont été faits en vue de répondre aux deux questions qui étaient à l'origine de cette enquête :

– dans quels types de thèses trouve-t-on maintenant des études portant sur l'histoire de l'agriculture, de la société rurale, des animaux, de l'espace rural... et plus globalement sur tout ce qui a été défini depuis la fondation de l'AHSR comme le territoire des ruralistes (ce qui est appelé dans cette étude « le rural ») ?

– comment ce territoire est-il en train de se transformer depuis le début des années 2000 ?

Quatre codages ont été réalisés afin de classer les thèses relevées selon quatre clés :

- 1- par disciplines (regroupées en domaines disciplinaires),
- 2- par espaces d'étude,
- 3- par périodes,
- 4- et enfin – et c'est le plus aléatoire – selon le lien plus ou moins étroit qu'elles entretiennent avec l'histoire rurale.

Domaine disciplinaire de la thèse

Cinq domaines disciplinaires ont été définis pour l'analyse du corpus : agronomie-écologie, archéologie, géographie-économie, histoire, sociologie-ethnologie. Pour ce faire, il a été tenu compte le plus souvent de la « spécialité » annoncée du doctorat, sauf quand le sujet de la thèse s'inscrivait nettement dans un autre des domaines disciplinaires définis ci-dessous (par exemple des thèses d'archéologie soutenues en géographie).

Liste non exhaustive de « spécialités » de doctorat classées dans les cinq domaines disciplinaires retenus pour l'analyse du corpus :

Agronomie - Écologie

Biodiversité et évolution - Biologie des populations et écologie - Développement agricole - Écologie, écologie des communautés, biologie des populations - Environnement, gestion de l'environnement - Géosciences et sciences de l'environnement. Préhistoire et géologie du quaternaire - Nutrition et sciences des aliments - Sciences agronomiques, agro-systèmes, écosystèmes - Sciences biologiques fondamentales et appliquées. Productions animales - Sciences de l'eau - Sciences des animaux - Systèmes agraires - Zootechnie des systèmes d'élevage...

Archéologie

Archéologie de la Gaule romaine - Archéologie environnementale - Archéologie médiévale - Archéologie Méditerranée Antique - Archéométrie - Archéozoologie - Art et archéologie - Géomorphologie - Géoarchéologie - Préhistoire - Sciences de la vie - Géographie....

Géographie - Économie

Économie du développement agricole, agro-alimentaire et rural - Études urbaines, aménagement et urbanisme - Géographie et aménagement - Géographie physique, humaine, économique et régionale - Géographie sociale et régionale, géographie humaine - Sciences économiques et sociales, développement des sociétés - Sciences de gestion...

Histoire

Égyptologie - Études germaniques - Études latines - Études latino-américaines - Études médiévales, histoire et archéologie médiévales - Géoarchitecture - Histoire de l'environnement - Histoire des religions et anthropologie religieuse - Histoire du droit - Histoire économique - Histoire et archéologie des mondes anciens - Histoire et civilisations - Histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux - Histoire médiévale - Histoire moderne et contemporaine - Histoire, histoire de l'art et archéologie - Langues, histoire et civilisations des mondes anciens. Épigraphie grecque - Sciences historiques...

Sociologie - Ethnologie

Anthropologie de l'environnement - Anthropologie sociale et ethnologie, ethnologie, sociologie, ethnologie et anthropologie - Anthropologie sociale et historique - Celtique - Démographie sociologie - Droit rural - Économie du développement agricole, agro-alimentaire et rural - Ethnoécologie - Études des sociétés latino-américaines - Études rurales - Génie des procédés - Hommes, espaces, temps, ressources, environnement - Langues régionales - Lettres, sciences humaines et sociales - Psychologie sociale et environnementale - Sciences de l'information et de la communication

- Sciences de la société, sciences, technologie, sociétés, sciences sociales, démographie - Sciences du paysage - Sciences politiques - Sociologie du développement...

Espace étudié

Le corpus constitué est exclusivement composé des thèses soutenues dans les universités françaises, mais toutes ne portent pas sur la France, une part non négligeable d'entre elles concerne des pays étrangers. Les unes et les autres ont également été prises en compte dans l'analyse mais les thèses portant sur la France ont fait l'objet d'une étude plus méticuleuse. Notons que par « la France », nous entendons ici seulement l'Hexagone (+ la Corse) et pas les « Outre-mer » ni, bien sûr, les anciennes colonies.

Période sur laquelle porte la thèse

La périodisation retenue est la suivante : Préhistoire, Antiquité, Moyen-Âge, Époque moderne, Époque contemporaine, Actuel. Elle est largement calquée sur l'historiographie française, mais cela correspond assez bien au corpus étudié. Seules quelques thèses sur des espaces extra-européens sont un peu difficiles à y intégrer. La période contemporaine a été utilisée ici pour désigner les XIX^e et XX^e siècles tels qu'ils sont envisagés dans les thèses d'histoire (dans celles de géographie aussi parfois). La notion d'« Actuel », volontairement très vague, a été réservée à des travaux de géographie, sociologie, ethnographie, agronomie, écologie... sans mention chronologique et historique particulière dans le titre, les mots-clés ou le résumé de la thèse. En général, il s'agit de très-récent (cf. travaux d'agronomie ou d'écologie) ou de XX^e siècle avec, parfois, quelques retours sur un passé plus ou moins bien défini.

Dans la pratique, une périodisation précise ne peut s'appliquer qu'à des thèses soutenues en histoire et, plus récemment, en archéologie. Elle a été étendue aux thèses de géographie, sociologie, ethnologie... quand les éléments dont nous disposons montraient que cela était une des préoccupations de l'auteur. Sinon, ces thèses ont été classées sous la rubrique « Actuel ». Tel est notamment le cas d'un certain nombre de thèses de géographie concernant la toute fin du XX^e siècle et/ou le début du XXI^e siècle.

Force du lien au monde rural

Trois possibilités ont été retenues :

- 1- Cœur de cible : la thèse porte entièrement sur les questions rurales.
- 2- Une partie de la thèse concerne le monde rural, même si cela n'est pas revendiqué dans le titre.

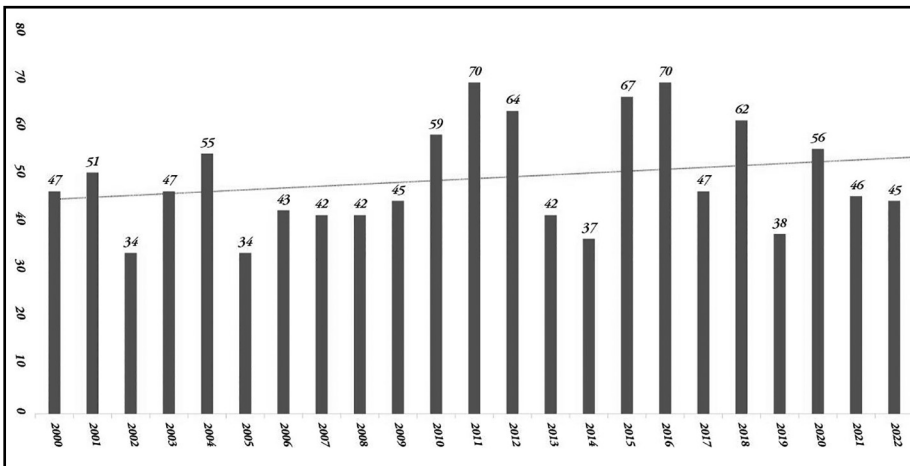
3- Le monde rural y est évoqué à la marge ou de manière ponctuelle, mais compte tenu du sujet et de la période d'étude, il est évident que la société rurale est en arrière-plan (cas d'assez nombreuses thèses d'archéologie). Au lecteur de la découvrir. Il est clair que cette catégorie aurait pu être étoffée davantage... ou bien totalement supprimée. Sans aucune volonté d'exhaustivité, elle permet cependant de signaler quelques travaux pouvant intéresser, à la marge, des ruralistes.

Analyse quantitative du corpus (1 143 thèses)

Le corpus a été arrêté au 31 août 2023 : ce sont sur les 1 143 thèses collectées à cette date pour les années 2000-2022 que porte l'analyse suivante. Ces 1 143 thèses ont été réparties en deux groupes pour l'analyse d'éventuelles évolutions au cours des 23 années prises en compte : 2000-2010 (499 thèses) et 2011-2022 (644 thèses). Quand les calculs n'ont pas fait apparaître d'évolution entre les deux périodes considérées, ils ont été présentés de manière globale.

Vue d'ensemble, répartition par espaces, force du lien au monde rural

Figure 2.
Nombre de thèses collectées pour chaque année (2000-2022)



On pourrait observer qu'il y a eu un peu plus de soutenances au cours des années 2011-2018, mais la variation n'est pas assez régulière ni assez significative pour être retenue.

• **Le nombre moyen de thèses soutenues relevées par an est de 50** (le minimum étant de 34 et le maximum de 70). Il faut toutefois souligner le caractère arbitraire de ce chiffre qui dépend du choix de relever ou

non tel ou tel titre, notamment pour les thèses se rattachant « de loin » au rural (catégorie 3). Notons que le nombre de 45 pour 2022 est probablement sous-estimé, toutes les thèses soutenues n'ayant pas été intégrées dans thèses.fr à la date où a été arrêtée la collecte (fin août 2023).

• **61 % des thèses du corpus (699/1 143) ont un lien fort au rural** (lien de type 1)

• **Près des 2/3 des thèses collectées concernent l'Hexagone (64 %)**, les autres s'appliquent au reste du monde. Peut-être peut-on déceler un léger recul des thèses sur la France métropolitaine entre la première période – **67 % pour 2000-2010** – et la seconde – **62 % pour 2011-2022**. Mais la marge d'incertitude n'autorise pas vraiment à affirmer qu'il y a une régression des travaux sur l'Hexagone au profit des autres espaces.

Analyse par disciplines

Tableau 1.

Répartition en cinq domaines disciplinaires des thèses portant sur la France et les autres espaces (ensemble du fichier, 1 143 thèses)

	<i>Agronomie-Écologie</i>	<i>Archéologie</i>	<i>Géographie</i>	<i>Histoire</i>	<i>Sociologie-Ethnologie</i>	<i>Total</i>
<i>En nombre</i>						
2000-2010	31	44	120	250	54	499
2011-2022	61	116	157	200	110	644
2000-2022	92	160	277	450	164	1 143
<i>En %</i>						
2000-2010	6 %	9 %	24 %	50 %	11 %	100 %
2011-2022	10 %	18 %	24 %	31 %	17 %	100 %
2000-2022	8 %	14 %	24 %	40 %	14 %	100 %

Deux informations ressortent de ces calculs :

• Le fait que, pour l'ensemble de la période, 40 % des thèses se rattachent à l'histoire, 24 % à la géographie, le reste (36 %) se répartissant entre sociologie-ethnologie, archéologie et agronomie-écologie ;

• La mise en évidence d'une évolution significative : **les thèses relatives au monde rural sont soutenues en histoire pour la moitié d'entre elles (50 %) pendant les années 2000-2010 et pour moins du tiers (31 %) ensuite**. Là, le déclin est là assez significatif pour ne pas être attribué aux aléas de la collecte : les thèses concernant le monde rural sont moins des thèses d'histoire en 2020 qu'elles ne l'étaient en 2000. Le rééquilibrage

se fait au profit des trois autres champs disciplinaires : archéologie à partir de 2015-2018, mais aussi sociologie-ethnologie et agronomie-écologie. Non pas qu'il y ait globalement plus de thèses soutenues dans ce dernier champ, mais parce qu'il y en a plus qui dépassent le point de vue strictement technique de l'agronomie pour inclure des préoccupations sociétales, économiques, humaines. Il y a par ailleurs plus d'intérêt pour les aspects écologiques en lien avec l'agriculture et les agriculteurs. Enfin, on note que les thèses faites en géographie montrent une remarquable stabilité en pourcentage.

Tableau 2.
Répartition disciplinaire par espaces (Hexagone / Autres parties du monde) des travaux faits dans les différents champs disciplinaires étudiés

2000-2022	Ensemble des thèses	Thèses sur la France	France en % de l'ensemble	Thèses sur les autres espaces	Autres espaces en % de l'ensemble
Histoire	450	354	79 %	96	21 %
Archéologie	160	113	71 %	47	29 %
Agronomie-Écologie	92	60	65 %	32	35 %
Sociologie-Ethnologie	164	83	51 %	81	49 %
Géographie	277	126	45 %	151	55 %
Total	1 143	736	64 %	407	36 %

On observe ici une double tendance très nette :

1- les géographes qui travaillent sur le rural privilégient les espaces extérieurs à l'Hexagone : moins de la moitié des thèses de géographie relatives au monde rural (48 %) concernent la France. Il en va de même pour les sociologues (49 % de leurs travaux sont hors hexagone). Et ceci est vrai pour l'ensemble de la période étudiée ;

2- les historiens et les archéologues consacrent par contre leurs travaux essentiellement à l'Hexagone (respectivement 79 et 71 %). Il en va quasiment de même pour les travaux de sociologie et d'ethnologie.

Répartition par période d'étude

Il existe deux cas : soit la période couverte par la thèse est clairement indiquée (titre, résumé ou mots-clés) soit elle reste très générale. La thèse présente alors l'état de la question au moment où elle a été rédigée. Ceci s'applique particulièrement aux thèses d'agronomie, écologie, sociologie, et de géographie.

Les travaux d'histoire (450) et d'archéologie (160) soit 610 thèses ont en général une chronologie nettement identifiée. Tel n'est pas le cas de toutes les autres (533 thèses). Beaucoup d'entre elles ne prennent pas en compte une évolution mais décrivent ce qui est actuel ; pour celles qui évoquent une évolution, le passé n'est utilisé que pour montrer le changement, la dimension historique est faible et imprécise. Néanmoins, certaines thèses de géographie, sociologie, ethnologie ont parfois un cadre chronologique précis, elles ont alors été comptées comme telles. Au total, **pour l'ensemble du corpus, ce sont donc finalement 660 thèses pour lesquelles la chronologie a été identifiée précisément** (les 483 autres étant classées « Actuel », c'est à dire XX^e ou XXI^e siècle, mais sans références historiques – tel est le cas de la plupart des thèses de géographie, sociologie-ethnologie et de la quasi-totalité de la catégorie « agronomie-écologie ». **Pour la France (Hexagone) : 500 thèses ont une chronologie identifiée (dont 467 thèses en archéologie et histoire), 236 thèses ont une chronologie non précisée.**

Pour éviter toute ambiguïté, il convient de préciser le contenu exact qui a été donné à ces « périodes » (cf. tableaux suivants). En effet, si un certain nombre de thèses entrent intégralement dans une seule période, d'autres chevauchent plusieurs périodes. Ces dernières ont été classées dans la période la plus ancienne qu'elles traitent. Dans Préhistoire entrent toutes les thèses qui commencent à la préhistoire, même si elles se poursuivent au-delà. Il en va de même pour Moyen Âge (tout ce qui commence au Moyen Âge) et pour Moderne (tout ce qui commence à l'Époque moderne).

Tableau 3.
Répartition des thèses selon les périodes traitées (2000-2022)

	<i>Ensemble du corpus</i>		<i>Dont la France</i>	
1- Chronologie précise :	660	58 %	500	68 %
Préhistoire	107	9 %	78	11 %
Antiquité	81	7 %	51	7 %
Moyen Âge	145	13 %	122	17 %
Moderne	160	14 %	135	18 %
Contemporaine*	167*	15 %	114*	15 %
2- Chronologie non précisée (Actuel) :	483	42 %	236	32 %
<i>Total</i>	1 143		736	

* Les thèses d'histoire contemporaine se répartissent de la manière suivante selon qu'elles concernent :

- le XIX^e siècle seulement : 36 pour l'ensemble du corpus dont 30 pour la France,
- le XIX^e siècle et le XX^e siècle : 58 pour l'ensemble du corpus dont 47 pour la France,
- le XX^e siècle seulement, et le XXI^e éventuellement : 73 pour l'ensemble du corpus dont 37 pour la France.

Tableau 4a.
Évolution de la part des différentes périodes traitées au cours des années 2000-2022. Ensemble du corpus

	<i>Préhistoire</i>		<i>Antiquité</i>		<i>Moyen Âge</i>		<i>Moderne</i>		<i>Contemporaine</i>		<i>« Actuel »</i>		<i>Total</i>
	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	
2000-2010	38	8	28	6	75	15	97	19	77	15	184	37	499
2011-2022	69	11	53	8	70	11	63	10	90	14	299	46	644
2000-2022	107	9	81	7	145	13	160	14	167	15	483	42	1 143

Tableau 4b.
Évolution de la part des différentes périodes traitées au cours des années 2000-2022. France (Hexagone) seulement

	<i>Préhistoire</i>		<i>Antiquité</i>		<i>Moyen Âge</i>		<i>Moderne</i>		<i>Contemporaine</i>		<i>« Actuel »</i>		<i>Total</i>
	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	
2000-2010	31	9	19	6	62	19	83	25	51	15	89	27	335
2011-2022	47	12	32	8	60	15	52	13	63	16	147	37	401
2000-2022	78	12	51	7	122	17	135	18	114	15	236	32	736

On observe que le corpus français (736 thèses) ne se distingue pas vraiment du corpus d'ensemble (1 143 thèses). La partition de ces deux corpus en deux moments (2000-2010 / 2011-2022) fait apparaître les mêmes évolutions : une augmentation de 10 points environ des thèses sans chronologie précise (« Actuel »), une stabilité des thèses d'histoire contemporaine, une augmentation de 2 points des thèses portant sur l'Antiquité (de 6 à 8 %) et de 3 points des thèses portant sur la Préhistoire (de 9 à 11 % et de 9 à 12 %). **Mais le phénomène le plus remarquable est la chute des thèses portant sur le Moyen Âge et la période moderne.** Le Moyen Âge

perd 4 points (de 15 à 11 % pour l'ensemble du corpus et de 19 à 15 % pour la France seule). La chute est encore plus marquée pour la période moderne, tout particulièrement pour le corpus français : 83 thèses soit 25 % de l'ensemble en 2000-2010 mais 52 thèses soit 13 % de l'ensemble pour 2011-2022. L'archéologie n'est pas venue au secours de l'histoire moderne comme elle a pu le faire pour l'histoire médiévale.

Il est également possible d'étudier à partir de ces calculs l'évolution des thèses portant sur plus qu'une des périodes académiques. En effet, un quart des thèses pour lesquelles la chronologie a été précisée couvre plus qu'une des périodes prises en compte : 161 / 660 thèses pour l'ensemble du corpus soit 24 %, et 131 / 500 thèses pour la France seulement soit 26 %.

Tableau 5.
Part des thèses « temps long »
Parmi celles dont la chronologie est précisée.

	<i>Ensemble du corpus</i>		<i>dont la France</i>	
Préhistoire	60	9 %	39	8 %
Préhistoire + temps long	47	7 %	39	8 %
Antiquité	60	9 %	35	7 %
Antiquité + temps long	21	3 %	16	3 %
Moyen Âge	109	17 %	90	18 %
Moyen Âge + temps long	36	5 %	32	6 %
Moderne	103	16 %	91	18 %
Moderne + contemporaine	57	9 %	44	9 %
Contemporaine (xix ^e - xx ^e et xxi ^e siècle)*	167	25 %	114	23 %
Total	660	100 %	500	100 %

Dans le tableau ci-dessus, ont été comptabilisées à part les thèses s'inscrivant entièrement dans une seule période (préhistoire, antiquité...) et celle s'étalent sur plusieurs périodes. Ont été classées dans une rubrique « temps long » les thèses portant sur : préhistoire + périodes historiques / Antiquité + Moyen Âge et éventuellement moderne et contemporaine / moderne + contemporaine. Par contre les thèses couvrant les xix^e et xx^e siècles, voire le début du xxi^e siècle, n'y ont pas été intégrées, puisqu'elles s'inscrivent entièrement dans la période contemporaine. Il y a donc dans

cette catégorie d'une part d'authentiques thèses « temps long » couvrant plusieurs siècles et plusieurs « périodes » et d'autre part des thèses portant sur un temps plus court mais franchissant la limite d'une période (par exemple xv^e-xvi^e siècle ou xviii^e-début xix^e siècle).

Globalement, ce sont 161 thèses du corpus total (1 143 thèses) et 131 thèses du corpus français (736 thèses) qui entrent dans la catégorie « temps long » ainsi définie, respectivement 14 et 18 %. Le « temps long » est donc un plus représenté pour les seules thèses relatives à l'Hexagone. Mais le phénomène étonnant est que, en dépit des prises de position fréquentes pour le décloisonnement de la chronologie et l'abandon des « périodes » considérées comme sclérosantes, **la prise en compte du « temps long » ou même seulement le dépassement de la limite entre deux « périodes » semble reculer** : les thèses « temps long » représentent 20 % du corpus français pour 2000-2010 et ne sont plus que 16 % pour 2011-2022. L'évolution est la même pour le corpus global : 16 % pour 2000-2010 et 13 % pour 2011-2022.

Force du lien au rural / analyse par disciplines et périodes

À chaque thèse a été adjoint un chiffre selon la force du lien (type 1, 2 ou 3) qu'elle semblait entretenir avec « le rural ». À partir de là, des valeurs et des pourcentages ont été calculés. Mais il est essentiel de garder à l'esprit qu'en dépit de l'apparente rigueur de l'analyse, il ne s'agit que d'estimations du caractère plus ou moins rural de la thèse considérée. Et il faut bien avouer que nous n'avons pas lu, ni même feuilleté les 1 143 thèses du corpus. Il faut aussi rappeler que la constitution du corpus repose sur le choix d'y inclure – ou non – telle ou telle thèse. La catégorie 3 (lien faible ou incertain) pouvait évidemment être développée... ou bien supprimée totalement. C'est à l'aune de ces réserves qu'il convient d'aborder cette partie de l'analyse.

Au total, 61 % des thèses du corpus (699/1 143) ont un lien fort au rural (lien de type 1), **26 % ont un lien moyen** (type 2 : une partie seulement de la thèse concerne « le rural ») et **13 % ont un lien faible** (type 3), c'est-à-dire que le monde rural y est évoqué à la marge ou bien que la thèse présente des éléments de contexte utiles pour la compréhension des activités rurales.

Si on s'attache tout d'abord à la période traitée, on observe un lien de type 1 pour les 2/3 des thèses portant sur la période contemporaine (période contemporaine indiquée comme telle ou bien non spécifié, ce que nous avons classé comme « Actuel » dans les calculs), mais pour 1/2 à 1/3

seulement pour les thèses couvrant la période allant de la préhistoire à l'époque moderne.

Tableau 6.
Variations du lien au rural en fonction du champ disciplinaire auquel se rattache la thèse

	<i>Ensemble du corpus</i>	<i>1- Lien fort</i>		<i>2- Lien moyen</i>		<i>3- Lien faible</i>	
Agro-Éco	92	76	83 %	11	12 %	6	5 %
Archéologie	160	78	49 %	53	33 %	29	18 %
Géographie	277	206	74 %	55	20 %	15	6 %
Histoire	450	220	49 %	147	33 %	84	19 %
Socio-Ethno	164	119	73 %	36	22 %	9	6 %
Total	1 143	699	61 %	290	26 %	142	13 %

Notons que ces calculs ont été faits séparément pour les deux moments (2000-2010 et 2011-2022) mais les résultats étant très semblables dans les deux cas, ils ont été présentés en bloc. Aucune évolution ne se dessinait sur cette question.

On observe un lien fort au rural pour 73 à 83 % des thèses dans les trois catégories : agronomie-écologie, géographie, sociologie-ethnologie (où on a observé un moindre attachement à l'évolution chronologique) et pour 49 % pour les deux autres catégories : archéologie et histoire. Les quelque 700 thèses que l'on a considérées comme entièrement rurales sont pour 300 d'entre elles des thèses d'histoire et d'archéologie et pour 400 autres des thèses d'agronomie, géographie, sociologie-ethnologie.

Au total, ce sont environ 700 thèses (sur les 1 134 relevées) qui ont un lien fort avec le rural (lien de type 1), mais un peu moins de la moitié d'entre elles prennent en compte la chronologie. Il apparaît donc que la « vraie » thèse d'histoire rurale (ne traitant que du rural et prenant en compte l'évolution au cours du temps donc la chronologie) n'est pas du tout majoritaire dans l'ensemble des travaux évoquant les sociétés rurales et l'agriculture. Pour la période 2000-2022, sur les 1 143 thèses relevées, **ce sont environ 300 thèses (76 thèses d'archéologie et 220 thèses d'histoire), toutes périodes et tous espaces confondus, que l'on a considérées comme entièrement rurales (lien de type 1) et chronologiquement définies.** On peut y ajouter une quarantaine de thèses de géographie, sociologie, ethnologie... prenant en compte la durée et ayant également un lien fort avec « le rural », donc **330 à 350 thèses en tout totalement rurales et historiques.** Ceci pour l'ensemble du corpus (Hexagone et autres pays).

Focus sur les thèses portant sur la France

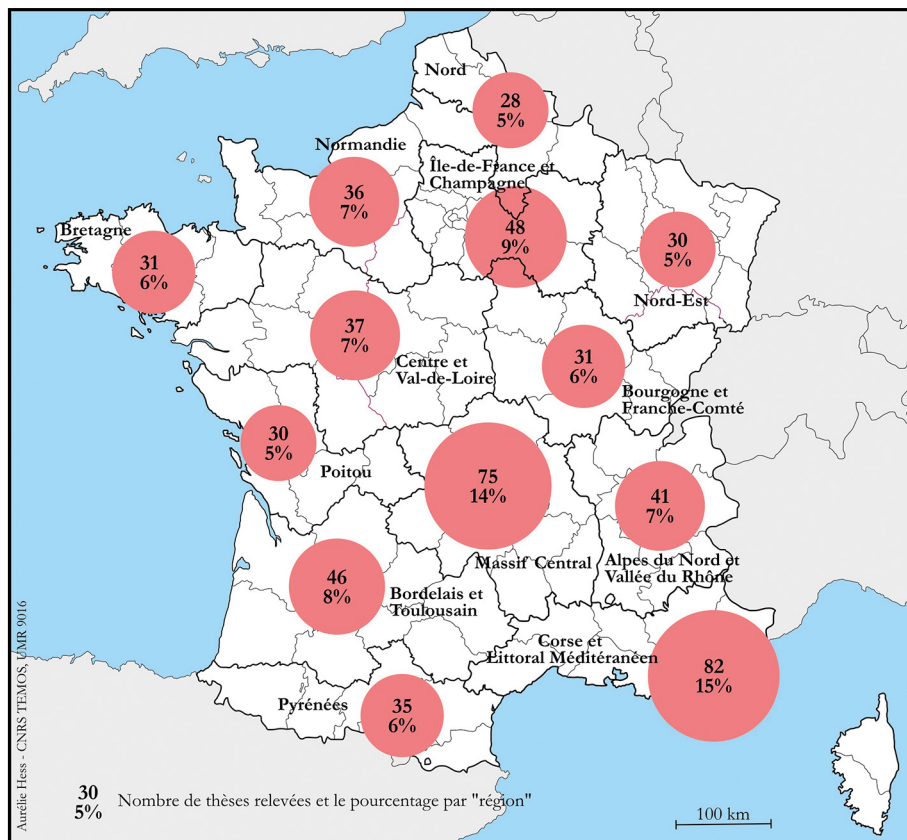
Analyse par espaces

Ce sont en tout quelque **736 thèses** (sur les 1 143 du corpus), toutes disciplines confondues, toutes périodes rassemblées et quelle que soit la force du lien au rural (type 1, 2 ou 3), qui ont pour objet tout ou partie de l'Hexagone. 186 (25 %) s'appliquent de manière générale à la France, sans être localisées (la ruralité, l'agriculture biologique, l'enseignement agricole, la physiocratie) ou concernent une partie du territoire trop vaste, ou trop peu définie, pour entrer dans une classification régionale (la France de l'ouest, la France du sud...). Les 75 % restant (550 thèses), ont une assise régionale ou locale. C'est de celles-ci dont il est question maintenant afin de savoir si elles couvrent également le territoire ou au contraire si certaines régions sont privilégiées par la recherche.

Leur analyse régionale se heurte toutefois à deux difficultés : 1- identifier exactement l'espace couvert par la thèse (ceci à l'aide seulement du titre, du résumé et des mots-clés lorsqu'ils existent) ; 2- regrouper les thèses par espaces et déterminer un cadre dans lequel les intégrer. Le cadre régional actuel, valable éventuellement pour les thèses de géographie, n'a pas forcément de sens pour les périodes antérieures, et il est difficile d'y faire entrer des travaux conçus dans une tout autre logique, et un tout autre contexte administratif et chronologique. Le cadre départemental n'est pas adapté non plus, certaines thèses portant sur des régions minuscules, d'autres sur beaucoup plus d'un département.

On a donc procédé de manière relativement empirique en regroupant les thèses portant sur les mêmes espaces, créant en quelque sorte des « régions » dans lesquelles les thèses peuvent être rassemblées, sans trop en déborder. Ceci a été reporté sur une carte de France par départements pour la commodité de l'analyse, mais il faut garder présent à l'esprit que les frontières dessinées sont perméables, certaines thèses outrepassant les régions délimitées. Par exemple, l'espace couvert actuellement par l'Aveyron (que l'on a rattaché au Massif Central) peut aussi parfois être traité dans des thèses qui concernent le Toulousain, l'Aquitaine, les Causses... et qui ont été placées dans la « région » Bordelais-Toulousain. La zone de recoupement la plus importante et la plus inextricable concerne les départements des Pyrénées orientales et aussi de l'Aude qui peuvent être inclus dans deux des régions que nous avons définies : les Pyrénées ou le littoral méditerranéen.

Carte 1.
Les thèses rurales en France :
répartition par « régions » des 550 thèses ayant une assise régionale ou locale



Il ressort de cette analyse qu'aucun espace ne semble être vraiment en marge de la recherche. Tout au contraire, il apparaît que les thèses concernent presque également l'ensemble de l'Hexagone, qu'il s'agisse de thèses portant sur un vaste espace ou bien reposant sur l'analyse de quelques têtes d'épingle. Certes, il faut encore observer que les 13 régions qui se sont dessinées en regroupant les thèses par espaces géographiques ne sont pas égales (4 départements pour la Bretagne mais 10 pour le Massif Central), mais elles forment des entités grossièrement équivalentes. Avec toutefois une charge de thèses un peu plus importante pour deux espaces : Massif Central et littoral méditerranéen.

Par discipline

Tableau 7.
Répartition par discipline des 736 thèses concernant la France

	<i>Agronomie-Écologie</i>	<i>Archéologie</i>	<i>Géographie</i>	<i>Histoire</i>	<i>Sociologie-Ethnologie</i>	<i>Total</i>
En valeur						
2000-2010	21	32	61	201	20	335
2011-2022	39	81	65	153	63	401
2000-2022	60	113	126	354	83	736
En pourcentage						
2000-2010	6 %	10 %	18 %	60 %	6 %	100 %
2011-2022	10 %	20 %	16 %	38 %	16 %	100 %
2000-2022	8 %	15 %	17 %	48 %	11 %	100 %

L'analyse du corpus relatif à l'Hexagone seulement présente deux caractères communs avec le corpus total (cf. tableau 1, ci-dessus) :

- la part relative de Agronomie-Écologie et de Archéologie (respectivement 8 et 14 % pour l'ensemble du corpus, 8 et 15 % pour la France),

- la même évolution pour les deux sous-périodes considérées : stabilité de la géographie, croissance de agronomie-écologie, archéologie et sociologie-ethnologie, déclin de histoire

Mais on observe également deux spécificités de ce groupe par rapport à l'ensemble des thèses :

- une part relativement moindre de Géographie et de Sociologie-ethnologie (respectivement 24 % et 14 % pour l'ensemble, 17 % et 11 % pour la France),

- une part plus importante de l'histoire (48 % pour la France, 40 % pour le corpus total), mais surtout un déclin très important de cette discipline entre 2000-2010 et 2011-2022 (de 60 % à 38 % pour la France).

Par contre l'analyse par périodes chronologiques n'a pas été reproduite ici car elle offre très peu de particularités par rapport au corpus total, si ce n'est une part un tout petit peu plus importante faite aux périodes moderne et contemporaine et un peu moins de thèses sans chronologie définie.

Selon la force du lien au monde rural

Tableau 8.
Répartition selon la force du lien au rural des 736 thèses concernant la France

	<i>Ensemble du corpus</i>	<i>1- Lien fort</i>		<i>2- Lien moyen</i>		<i>3- Lien faible</i>	
Agro-Éco	60	46	77 %	10	17 %	4	6 %
Archéologie	113	49	43 %	37	33 %	27	24 %
Géographie	126	88	70 %	27	21 %	11	9 %
Histoire	354	179	51 %	119	33 %	56	16 %
Socio-Ethno	83	62	75 %	17	20 %	4	5 %
Total	736	424	58 %	210	28 %	102	14 %

Globalement, le corpus des thèses relatives à l'Hexagone ne présente pas de différences criantes de ce point de vue avec le corpus total : 61 % des thèses du corpus général ont été considérées comme entièrement rurales, 58 % seulement pour la France. C'est un peu moins certes, mais la collecte des thèses peut à elle seule expliquer cela : une thèse très peu rurale a sans doute été abandonnée plus vite si elle portait sur un pays étranger et lointain. Néanmoins, ces 3 points de différence s'expliquent aussi sans doute parce que les thèses d'histoire sont proportionnellement plus importantes dans le corpus français (48 %) que dans le corpus général (40 %) et que les thèses d'histoire n'ont pas, actuellement, le caractère monolithique « tout rural » des thèses rurales de géographie notamment (70 % de lien de type 1 pour les thèses de géographie, mais 51 % seulement pour les thèses d'histoire).

Au total, **le cœur de cible du corpus hexagonal** (lien de type 1) se compose de 49 thèses d'archéologie et de 179 thèses d'histoire (soit **228 thèses rurales** ayant un lien de type 1 avec le rural et prenant en compte la chronologie et l'évolution au cours du temps) auxquelles s'ajoutent 88 thèses de géographie, 62 thèses de sociologie-ethnologie et 46 thèses d'agronomie-écologie qui ont une moindre prise en compte du temps, court ou long. Soit **424 thèses que l'on peut considérer comme entièrement rurales** (lien de type 1) mais pas entièrement « historiques » ; viennent ensuite 210 thèses (28 %) partiellement rurales – on observe que cela concerne un nombre important de thèses d'histoire – et 102 (14 %) dans lesquelles, s'il est possible de glaner des informations sur le monde rural, ce dernier n'est pas au centre de l'analyse.

Les thèses « hors Hexagone »

Elles sont 407 (soit 36 % du corpus des 1 143 thèses étudiées) et elles n'ont pas exactement la même répartition disciplinaire que les thèses hexagonales.

Tableau 9.
Répartition disciplinaire des thèses « hors Hexagone »
comparée à celle des thèses relatives à l'Hexagone (valeur et pourcentages)

	<i>Agro-Eco</i>	<i>Archéologie</i>	<i>Géographie</i>	<i>Histoire</i>	<i>Socio-Ethno</i>	<i>Total</i>
<i>France Hexagone</i>	60 - 8 %	113 - 15 %	126 - 17 %	354 - 48 %	83 - 11 %	736 - 100 %
<i>Autres espaces</i>	32 - 8 %	47 - 11 %	151 - 37 %	96 - 24 %	81 - 20 %	407 - 100 %

La part des thèses se rattachant aux deux catégories géographie et socio-ethnologie est deux fois plus forte pour les thèses hors Hexagone que pour les thèses relatives à la France (respectivement 37 % et 20 % contre 17 % et 11 %). En conséquence, la part des thèses d'histoire (24 %) et d'archéologie (11 %) est plus faible dans cette catégorie. La part des thèses classées en agronomie-écologie est la même dans les deux catégories.

Les thèses rurales relatives à l'ensemble du monde (hors France métropolitaine) couvrent très inégalement le globe. Trois espaces sont particulièrement appréciés par les doctorants qui ont soutenu leurs thèses dans des universités françaises : le sud de l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud et du Centre. Deux espaces sont en revanche particulièrement délaissés : l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada, à l'exception du Québec) et l'Australie. La Russie et la Chine sont peu couvertes. Globalement, on observe que l'Afrique se taille la part du lion avec 42 % des thèses. L'Europe (France non comprise) en a 20 %, l'Amérique 19 % et l'Asie 15 %.

Tableau 10.
Répartition spatiale des 407 thèses rurales, hors Hexagone

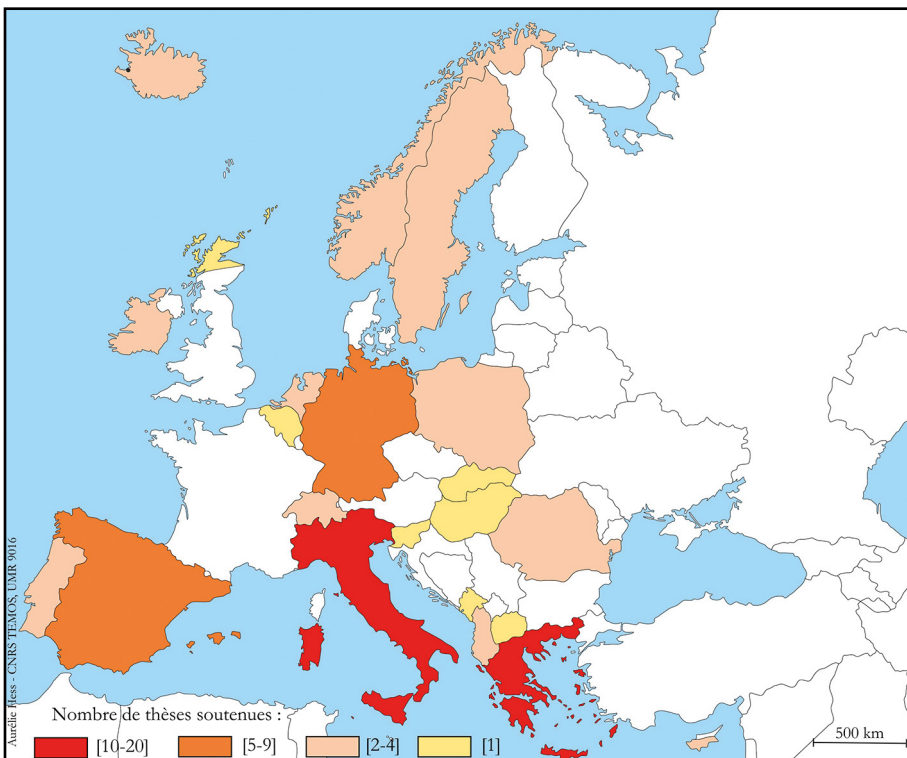
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Dont :</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Afrique	171	42			
Europe	82	20			
			Am. du Sud	49	12
Amérique	75	19	Am. centrale	15	4
			Am. du Nord	11	3
Asie	60	15	Moyen Orient	33	8
			Extrême Orient	27	7
Russie-URSS	4	1			
Outre-Mer *	12	3			
Australie	1	0			
Inclassable	2	1			

* Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion

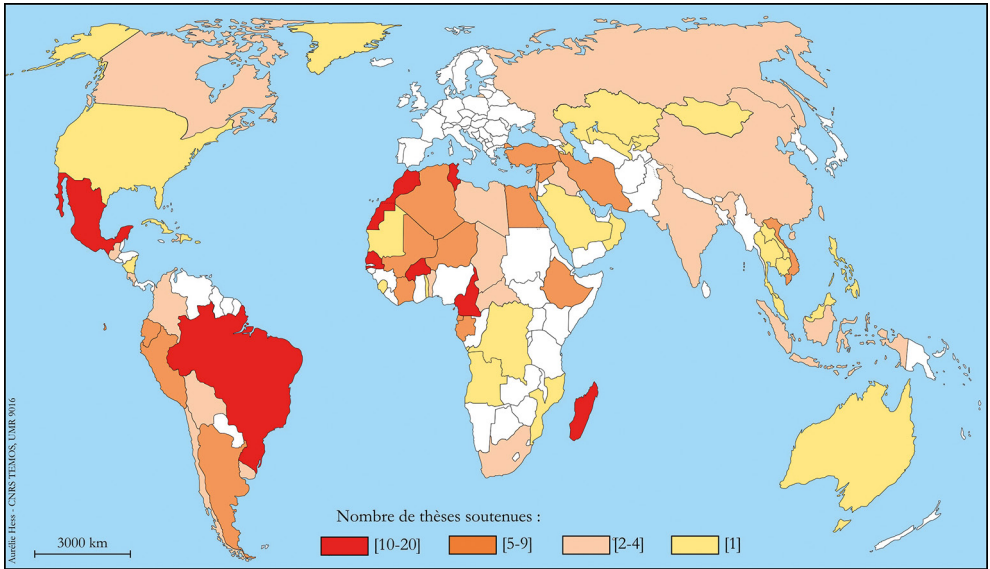
La quasi-totalité (390) des 407 thèses ont pu être localisées par État et reportées sur une carte. Quatre classes ont été faites : une seule thèse, de 2 à 4 thèses, de 5 à 9 thèses, 10 thèses et plus (le maximum étant de 20). Mais il faut bien sûr lire cette carte en tenant compte de la taille respective des États : 4 thèses pour le Tchad n'ont pas la même signification que 4 thèses pour la Russie ou la Chine, de même que 16 ou 17 thèses pour le Sénégal ou pour le Brésil. Mais ce mode de figuration fait ressortir les espaces qui ont intéressé – ou non – des doctorants au cours des trois dernières décennies.

Pour l'Europe (82 thèses relevées), ce sont les pays du sud qui ont eu la faveur des doctorants : 20 thèses pour l'Italie, 13 pour la Grèce. Ensuite viennent l'Espagne (9) et l'Allemagne (5). Les autres pays ne sont représentés que par une ou deux thèses. Et certains pays ne sont pas étudiés du tout : la Grande Bretagne (à l'exception des îles Shetland), l'Europe du nord (deux thèses seulement pour Suède et Norvège réunies) et la plus grande partie des pays issus du démembrement de la Yougoslavie et de la Russie d'Europe. L'Europe centrale est globalement peu traitée.

Carte 2.
Les thèses rurales en Europe, par états (France non comprise)



Carte 3.
Les thèses rurales dans le Monde, par états (Europe non comprise)



L'Amérique du Nord (11 thèses) est également très peu étudiée. Une seule thèse a été relevée pour les États-Unis et, pour le Canada, quatre seulement (dont trois pour le Québec). Les six autres portent sur les Antilles, Cuba, Haïti, Saint-Domingue. Il apparaît clairement que les doctorants des universités françaises ne se laissent pas tenter par les pays anglo-saxons, fussent-ils ruraux. L'Amérique centrale (15 thèses) et celle du Sud (49 thèses) sont par contre bien étudiées, en particulier le Brésil (17 thèses), le Mexique (10), le Pérou (7), l'Argentine (7). Et pour ces deux ensembles, il y a peu de pays pour lesquels aucune thèse rurale n'a été relevée.

L'Afrique (171 thèses) offre une situation très contrastée avec des espaces totalement vides et des États pour lesquels, compte tenu de leur taille, la densité des thèses est très importante (Maroc : 18 thèses, Sénégal : 16, Burkina Faso : 15, Cameroun : 15, Madagascar : 15, Tunisie : 10). Le Gabon, l'Égypte, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, la Guinée, l'Éthiopie, le Mali, le Niger... sont également bien étudiés. Par contre pour un bon tiers de l'Afrique, essentiellement la partie est (à l'exception de l'Éthiopie), aucune thèse n'a été relevée.

La Russie, soit dans sa configuration actuelle, soit sous la forme ancienne de l'URSS, n'est concernée que par 4 thèses du corpus. Et les pays d'Extrême Orient issus du démembrement de l'URSS (Kazakhstan, Ouzbékistan...) sont faiblement couverts.

60 thèses du corpus concernent l'Asie. Le Moyen Orient est relativement bien couvert, notamment la Syrie (8), le Liban (6), la Turquie (5), l'Iran (5). Pour l'Extrême-Orient, 27 thèses ont été collectées. Elles concernent essentiellement trois espaces : la péninsule indochinoise (5 pour le Vietnam), les Philippines (1) et l'Indonésie (3). On observera enfin que 4 thèses seulement concernent la Chine et 2 l'Inde. Une seule thèse a été relevée pour l'Australie.

*

Cette étude débouche sur la mise en évidence d'un paradoxe : celui de la vitalité des travaux sur le rural, mais de la relative invisibilité institutionnelle de ces travaux. 1 143 thèses soutenues en France touchant de près ou de loin à l'étude du rural – et il y a sans doute des oublis – permettent en effet d'affirmer la vitalité de cette thématique. Bien sûr pour étayer solidement cette affirmation, il faudrait des études complémentaires, des comparaisons avec d'autres thématiques, avec les trente années précédentes... Mais 1 143 thèses, c'est beaucoup.

Par contre, il est apparu que la spécialité « rurale » n'est quasiment jamais mentionnée dans la dénomination des doctorats. Elle n'a été rencontrée que dans un très petit nombre de cas, moins de dix occurrences assurément, qualifiant un doctorat de « droit rural » ou d'« études rurales », cette seconde formulation s'appliquant à des travaux de sociologie, de science de gestion ou d'économie du développement. Exceptionnellement une thèse de géographie a été qualifiée de « doctorat de géographie, espaces et sociétés rurales... », et ce alors que les géographes font soutenir chaque année un grand nombre de thèses entièrement rurales. Aucun doctorat n'a été délivré sous la spécialité « histoire rurale ». Cette spécialité n'est donc pas proposée dans les clés d'interrogation de thèses.fr. Elle est invisible. Et pourtant, le terme de « rural » apparaît souvent dans le titre et encore plus souvent dans les mots-clés associés aux thèses, quelle que soit la discipline à laquelle elles se rattachent.

Ceci reflète à coup sûr une spécificité de la manière de penser l'étude du rural. La thèse « classique » d'histoire rurale (les paysans de telle région à telle époque), à base de démographie et de stratification sociale, n'est plus la norme. Mais cela n'est pas récent : elle ne l'était déjà plus au moment de la création d'*Histoire et Sociétés rurales*. Le rural est une des composantes d'une problématique plus vaste, ou plus étroite, mais différente. On a observé l'importance de l'archéologie – sous toutes ses déclinaisons –, de l'environnement, de l'écologie, des relations hommes-milieus... Ceci montre que l'on

fait aussi l'histoire rurale avec les questionnements de son temps. L'idée n'est pas neuve, mais elle reste vraie. C'est donc sous d'autres disciplines que se rangent actuellement les travaux sur le rural. Rappelons les chiffres obtenus pour les 1 143 thèses étudiées (2000-2022) : 40 % de thèses soutenues en histoire, 24 % en géographie, 14 % en archéologie, 14 % en sociologie-ethnologie, 8 % en agronomie-écologie (cf. ci-dessus, tableau 1), et un lien fort au rural pour seulement 49 % des thèses d'archéologie et d'histoire, mais pour 73 % de celles de sociologie-ethnologie, 74 % de géographie, et 83 % d'agronomie-écologie (cf. ci-dessus, tableau 7).

La question de la spécialité des directeurs de thèses rurales n'a pas été étudiée en détail, mais elle le mériterait car elle joue certainement un rôle dans le paradoxe vitalité/invisibilité des travaux sur le rural que nous avons observé. Si l'on s'en tient seulement à l'impression que l'on a après avoir observé en détail les thèses soutenues en histoire, on observe que de nombreux directeurs de thèses considérées ici comme partiellement ou même totalement rurales sont plutôt connus pour leurs travaux sur des questions qui ne sont pas, du moins pas exclusivement, rurales. L'histoire rurale n'est pas revendiquée dans la recherche universitaire française comme une spécialité en soi. Et ceci de moins en moins, en témoigne la faible part des postes de « ruralistes » dans les universités françaises, et surtout le très faible renouvellement de ces postes. Mais, inversement, personne ne semble refuser de diriger une thèse rurale ou en partie rurale. Et ceci contribue à multiplier les études se rattachant de près ou de loin à l'histoire rurale. C'est pourquoi l'étude faite ici témoigne à l'évidence d'une bonne vitalité des problématiques rurales. Le rural se diffuse largement dans des thèses ayant d'autres problématiques et d'autres spécialités et, de ce fait, il a finalement occupé une place importante dans la recherche en France au cours des trente dernières années.